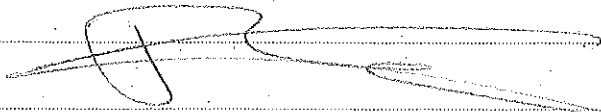


REVISION ALLÉGÉE N°1 OBSERVATIONS DU PUBLIC

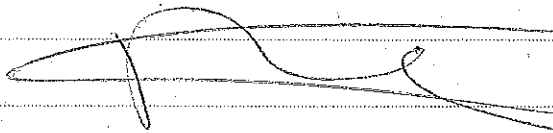
Vendredi 7 mai 2019 de 8H30 à 12H00

1^{er} permanence de commission enquêteur



Lundi 20 mai 2019 de 14H00 à 17H00

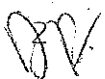
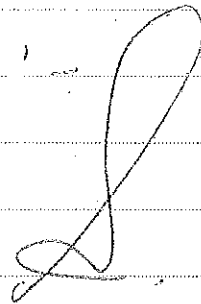
2^e permanence de commission enquêteur



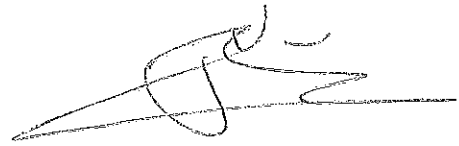
CD RA Commis greus Co 20 mai 2019 de

8 Pages.

et date de A moises



CA RA



Le 17 mai 2019

Commune de Le Minihic sur-Rance

Objet : Concertation avec le Public

Révision Allégée du PLU

Madame,

La Révision allégée du PLU proposée est localisée au droit de nos habitations sur des parcelles situées au nord de la rue de la Gandrais, unique voirie d'accès à nos parkings et maisons.

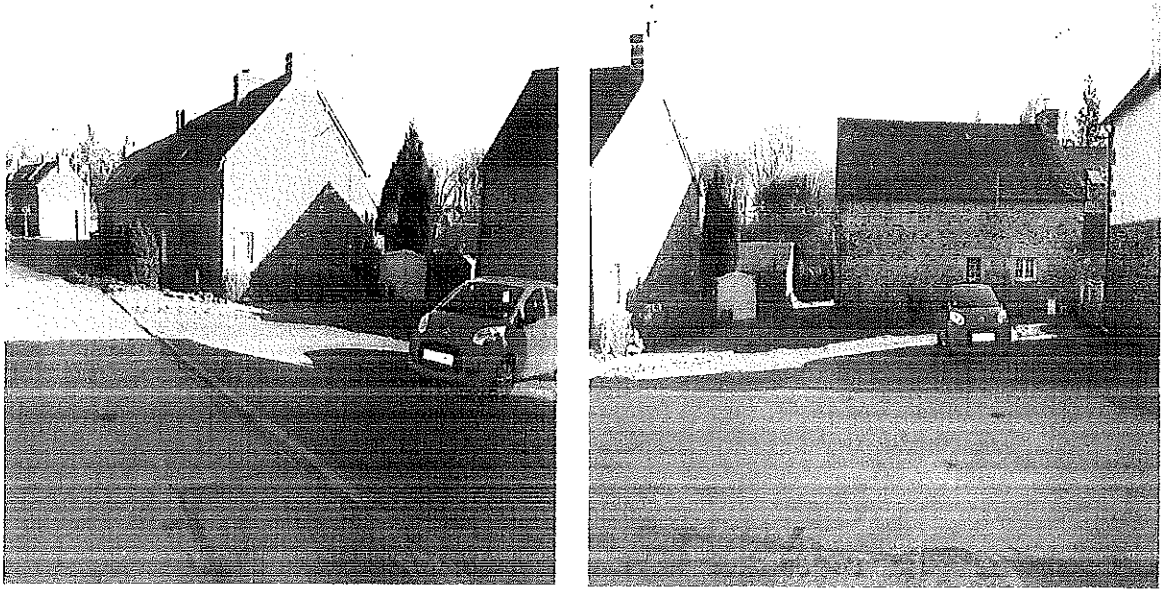
L'enquête publique affichée, nous donne la possibilité de voir consigné nos observations et propositions pour l'aménagement futur du lieu.

Par cette écriture, et par une concertation préalable commune entre voisins nous vous remercions de prendre en considération notre demande.

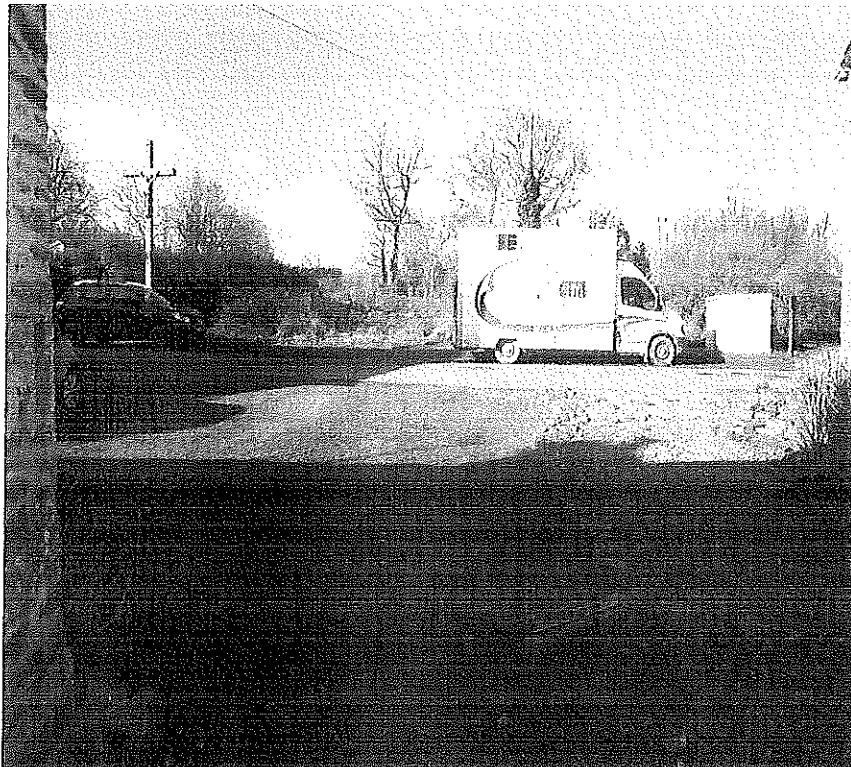
Objet de notre demande :

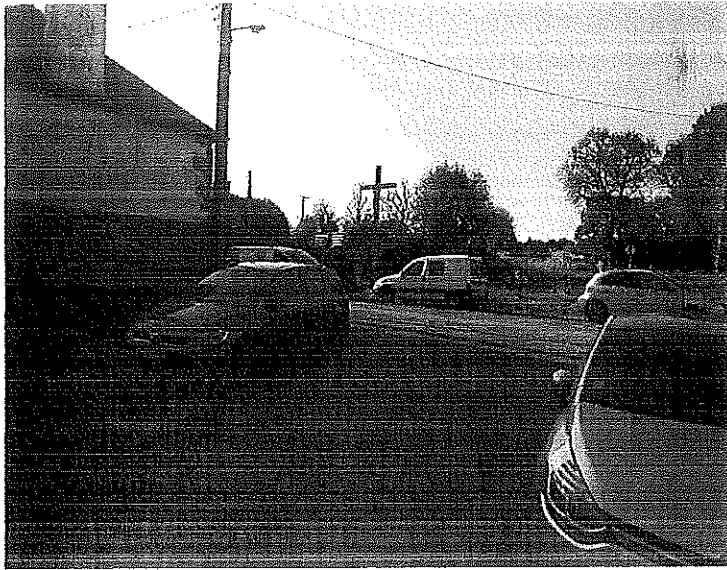
Le constat journalier peut être fait de la présence permanente de 6 véhicules stationnés au droit de nos habitations.

Localisation de l'espace à traiter.



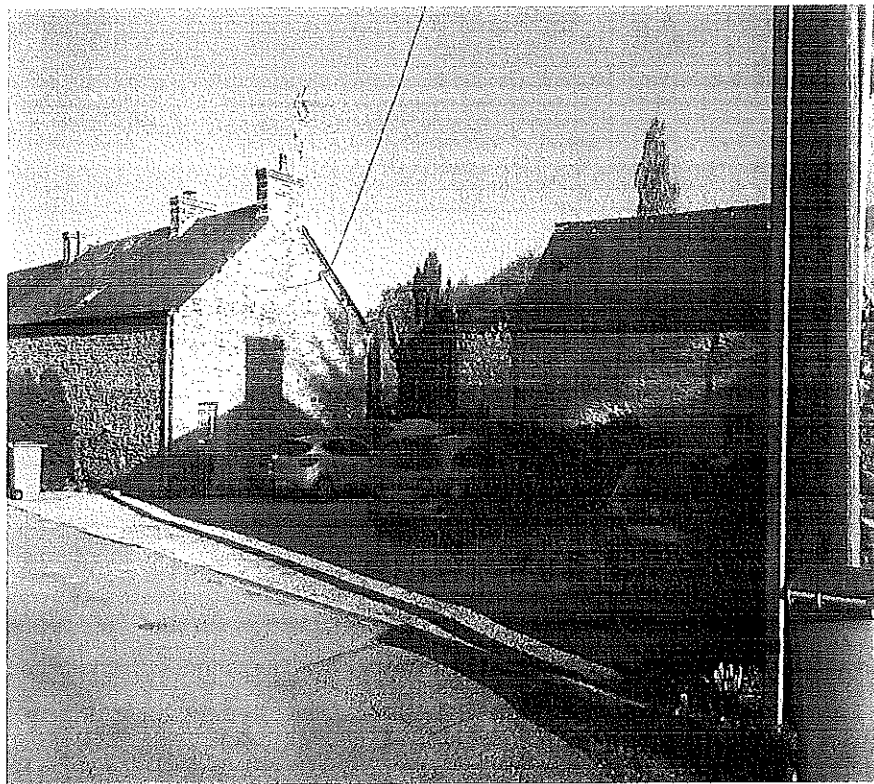
RUE DE LA GANDRAIS





Parkings sauvages que nous souhaitons voir intégré dans l'aménagement de la future voirie.

Constat journalier zone parking actuelle



Rue de la Gandrais

La proposition que nous formulons concerne l'implantation et l'intégration dans le projet et de ces places de parkings et le traitement urbain envisagé de la voirie au droit de ces emplacements.

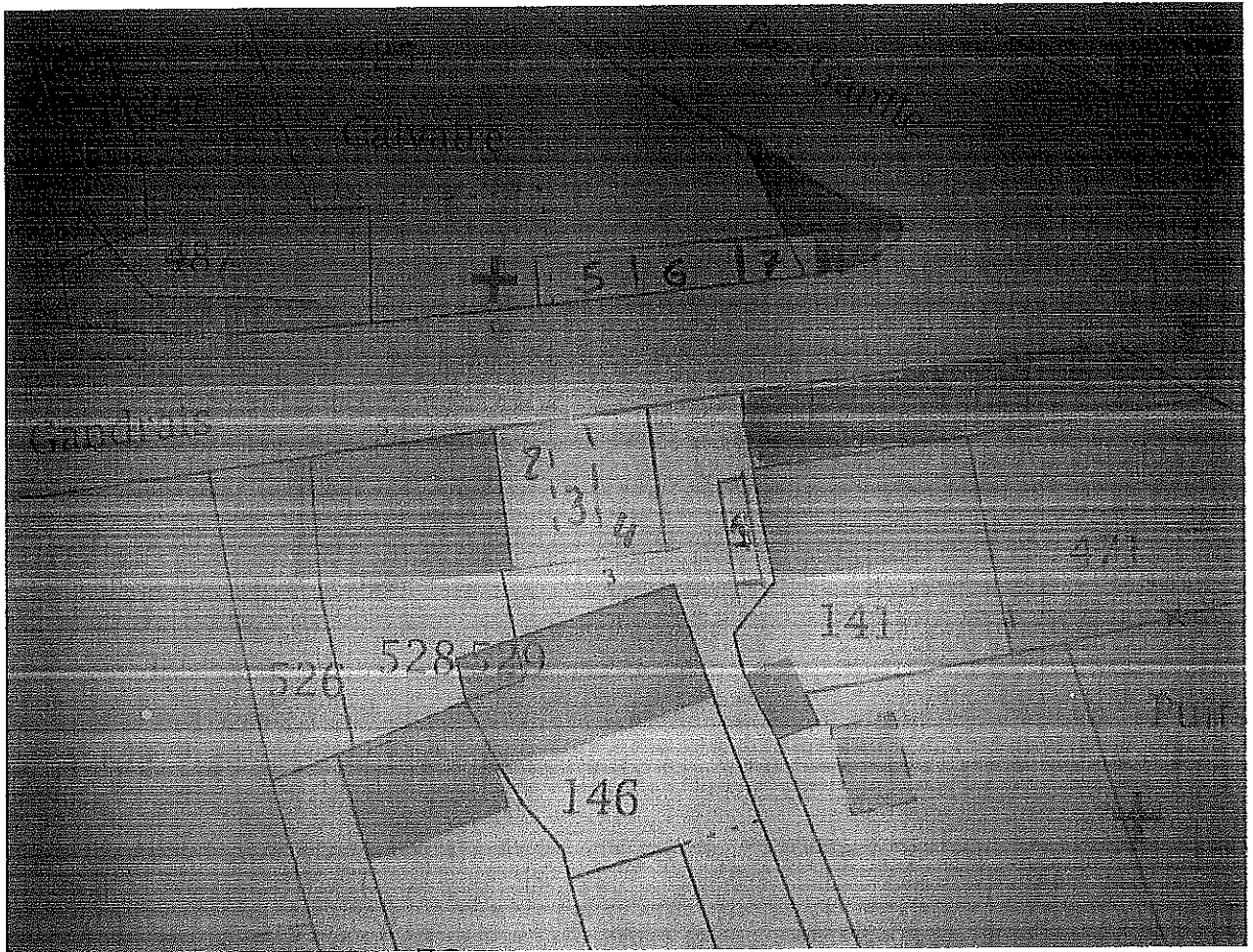
Nous souhaitons la création d'un espace de 3 places de parking implantées en limite de la parcelle 425 ,laissant libre l'accès au calvaire, et au transformateur électrique.

En pièces jointes,

- 2 vues de la zone impactée
- le tracé en plan des places 5,6,7 sur l'extrait du cadastre .



Accès espaces futurs Parkings



Implantation en plan des espaces parkings

Nous souhaitons conserver un aspect champêtre et éviter le tout enrobé .

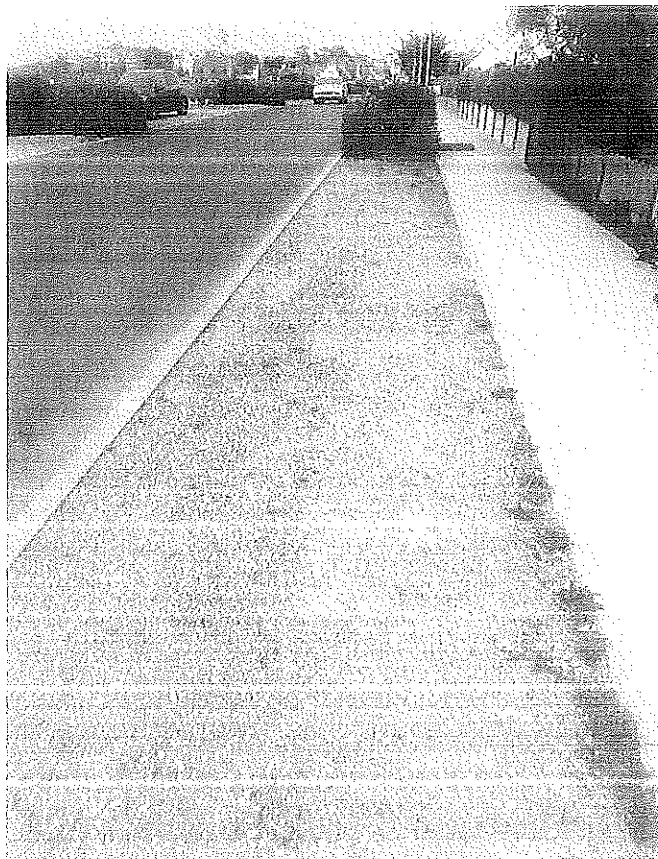
Nous privilégions un traitement du sol au droit des places de stationnement 5,6,7 en gravier stabilisé dans la continuité identique de l'existant actuel au droit des places utilisées en 1,2,3,4 au droit de nos portails.



Traitement actuel en gravier stabilisé à conserver dito places 1,2,3,4.

Au droit des 3 parkings 5,6,7 à créer,





2 photos type de l'aspect souhaité.

Nous vous remercions de prendre en considération notre demande commune.

le 17 mai 2019

[Handwritten signatures and marks]